

THERMES

&VOUS

LE MAGAZINE DE LA
MÉDECINE THERMALE
ÉDITION 2017

REPORTAGE

TÉMOIGNAGES DE CURISTES
SUR L'EFFICACITÉ
DE LA MÉDECINE THERMALE

ON EN PARLE

SOUTIEN PUBLIC AU THERMALISME,
LES PROPOSITIONS DU RAPPORT
PARLEMENTAIRE

DOSSIER

**VIVRE AVEC UNE
LOMBALGIE CHRONIQUE :
DÉCOUVREZ
NOS CONSEILS**

ET TOUJOURS

LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

LAMEDECINETHERMALE
efficace, pour longtemps

ÉDITO



580 000 personnes ont pu, cette année, suivre une cure thermale. C'est une nouvelle augmentation qui démontre l'utilité du thermalisme et la place particulière que cette médecine occupe auprès des médecins prescripteurs. Avec pour maîtres-mots : la *confiance* entre professionnels de santé et curistes, et la *bienveillance* entre les établissements thermaux et vous, curistes.

Le rapport publié par l'Assemblée Nationale sur la question du soutien public au thermalisme en est également le témoin, avec une série de propositions intéressantes, à découvrir dans notre rubrique « *On en parle* ».

La confiance vaut également au niveau international. En 2016, la France a pris la présidence de l'*European Spas Association* (Espa). Ce mandat nous place au centre d'une association qui fédère 1400 stations thermales dans 19 pays. Il témoigne de la reconnaissance par nos confrères européens de la richesse des travaux de recherche scientifique menés depuis plus de 10 ans par le thermalisme français. J'espère vous retrouver toujours plus nombreux dans nos différents établissements, et je ne doute pas que ce 20^e numéro de *Thermes & vous* sera l'occasion, cette année encore, de continuer à vous informer et à dialoguer.

Thierry Dubois



THIERRY DUBOIS
est président
du Conseil
National des
Etablissements
Thermaux
depuis 2009

Directeur de la publication : Thierry Dubois
Rédacteur en chef : Didier Le Lostec
Rédacteur en chef délégué : Claude-Eugène Bouvier
Crédits photos : @Parties Prenantes, @Jean-Marc Gourdon
Conception rédaction : Parties Prenantes

3.
COURRIER DES LECTEURS

4.
DOSSIER THÉMATIQUE
Vivre avec une lombalgie
chronique : découvrez nos
conseils

8.
REPORTAGE
Les témoignages de
curistes sur l'efficacité de
la médecine thermale

12.
ON EN PARLE
Soutien public au
thermalisme, les
propositions du rapport
parlementaire

15.
LE CNETH RÉPOND
À VOS QUESTIONS

C'EST VOUS QUI LE DITES !

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous écrire sur la page Facebook officielle de la médecine thermale. Merci pour votre soutien et vos témoignages, vous êtes les meilleurs ambassadeurs du thermalisme.

+ de 7 000 fans
merci d'être
toujours plus nombreux
à nous suivre !

Anne-Marie « Je vais effectuer en juin ma 5^{ème} cure. J'apprécie beaucoup les bienfaits, le personnel est adorable. C'est toujours un plaisir de les retrouver chaque année ! J'ai aussi rencontré d'autres curistes, j'aime beaucoup parler avec eux. On se comprend et on échange des conseils. Je le recommande à tous mes amis. »

Roger « Je peux vous dire que la cure thermale marche vraiment ! J'ai pu arrêter les traitements anti-inflammatoires que j'ai dû suivre pendant des années pour lutter contre les douleurs. Et depuis 2011, j'effectue chaque année 3 semaines de cure... Croyez-moi, je revis ! Je ne cesse de remercier mon médecin généraliste de m'avoir écouté et conseillé. Je ressens un réel bien-être ! »

Brigitte « J'ai fait une cure en avril pour une arthrose diffuse. L'année dernière à la même époque j'avais un rendez-vous chez un chirurgien pour une intervention de rhizarthrose extrêmement douloureuse. Après mes deux premières cure l'année dernière, mes douleurs ont considérablement diminué et cette année, après la deuxième cure, j'ai eu une période où je ne souffrais plus du tout. J'avais même oublié la douleur. A présent, avec la répétition des gestes quotidiens, la douleur revient un peu mais sans commune mesure avec les précédentes qui me démoralisaient. Mes parents (85 et 88 ans) sont aussi perclus d'arthrose : pour eux la cure est une vraie thérapie, autant physique que morale. Il ne faut pas oublier que le moral est essentiel à la santé. »



• DOSSIER
THÉMATIQUE

VIVRE AVEC UNE
**LOMBALGIE
CHRONIQUE :**
DÉCOUVREZ NOS CONSEILS

Première cause d'invalidité en France, la lombalgie touche, a touché ou touchera 4 Français sur 5. Pourtant, le mal de dos peut être soulagé par la médecine thermale. C'est une médecine douce de plus en plus recommandée.

Il y a fort à parier que votre voisin a déjà eu mal au dos au cours de sa vie. Vous aussi d'ailleurs. Rien de bien surprenant puisque le mal de dos concerne des millions de personnes en France (cf. encadré « Quelques chiffres »). Et l'on pense souvent à tort qu'il ne touche que les adultes et les personnes âgées... Pourtant, les enfants, eux-aussi, peuvent en souffrir.

On distingue communément deux types de mal de dos :

- Le premier est dit mécanique. Il est souvent causé par le port de charges lourdes, par l'intensité de certains efforts physiques ou par des traumatismes, notamment sportifs.
- Le second, appelé inflammatoire, est le symptôme de certaines maladies auto-immunes (une maladie auto-immune survient quand le système immunitaire s'attaque aux tissus sains).

En France, 73 établissements thermaux interviennent dans le traitement du mal de dos mécanique et, plus spécifiquement, de la lombalgie chronique. Cette dernière fait partie de l'ensemble des pathologies traitées en rhumatologie (rhumatismes chroniques ou inflammatoires, arthrose, tendinites, etc.).

La lombalgie compte trois « profils évolutifs », correspondant à trois façons dont la douleur évolue dans le temps :

- **chronique** : c'est une lombalgie installée depuis plus de trois mois ;
- **aiguë** : d'une durée inférieure à sept jours ;
- **récurrente ou récidivante** : c'est une suite d'épisodes aigus, survenant de façon plus ou moins régulière, et se répétant sur des durées de quelques mois à plusieurs années.

QUELQUES CHIFFRES

80 %

C'est la part de Français qui seront atteints de mal de dos au moins une fois dans leur vie ;

2ème

Le mal de dos est le 2ème motif de consultation des médecins généralistes en France ;

1/10

C'est la proportion d'épisodes aigus qui évolueront vers un mal de dos chronique ;

1ère

La lombalgie est la première cause d'invalidité avant l'âge de 45 ans ;

2,3 milliards d'euros

C'est la somme annuelle déboursée par les autorités de santé pour la gestion de la lombalgie.

Chiffres : Caisse Nationale d'Assurance Maladie des travailleurs salariés

LA MÉDECINE THERMALE, UN TRAITEMENT EFFICACE DE LA LOMBALGIE CHRONIQUE

Durant de nombreuses années, les personnes souffrant de lombalgie chronique se sont vu conseiller de se reposer, partant du postulat que l'inactivité mènerait à la guérison. Aujourd'hui, les spécialistes ont revu leur jugement. Le patient est justement encouragé à poursuivre ou à reprendre son (ou ses) activité(s) habituelle(s), y compris le travail. Le repos couché n'est plus la panacée, bien au contraire. En effet, la réduction du niveau d'activité quotidienne a de nombreuses conséquences néfastes, notamment la diminution des capacités physiques ou de l'aptitude à l'effort. Le patient a donc lui-même des difficultés à évaluer ses propres capacités, ce qui peut entraîner un état d'anxiété voire de dépression lié à son état.

Les bienfaits des soins thermaux sur le mal de dos ne sont plus à démontrer. « *La prescription d'une cure dès la première année est même un gage de prévention de la chronicité.* »

La médecine thermique prend en charge la douleur physique et psychologique des patients en leur proposant des soins adaptés à leur affection, y compris en assistant à des ateliers d'apprentissage de gestion de la douleur. Dans le cas du mal de dos mécanique, les ateliers ont pour but de rappeler que la lombalgie est un désordre lié au mouvement et qu'elle n'est pas toujours le signe d'une pathologie ou d'une grave lésion du dos. La lombalgie mécanique n'est ni plus ni moins la manifestation d'un dysfonctionnement physique. Ainsi la reprise d'une activité physique est tout à fait envisageable. Elle se doit juste d'être adaptée aux aptitudes du patient ainsi qu'à ses habitudes.

DES EXERCICES SIMPLES POUR SE RELAXER ET CONTRÔLER SES DOULEURS

La relaxation est l'un des moyens qui permettent d'accompagner le patient en l'aidant à lutter contre la douleur. En effet, cette technique permet de rompre le cercle vicieux du stress qui entraîne des tensions musculaires et donc des douleurs. Durant la cure, les équipes thermales interviennent en dispensant des conseils sur les méthodes de relaxation.

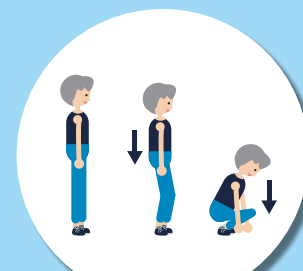
Voici quelques exemples d'exercices simples pour lâcher prise et contrôler vos douleurs (encadré).

Pour commencer, assurez-vous de suivre ces quelques règles avant de débuter tout exercice, notamment pour éviter d'entretenir la douleur :

- veillez à bien vous échauffer
- abandonnez l'idée de vouloir réaliser une performance
- soyez régulier dans vos exercices : essayez de les réaliser quotidiennement (ou selon la fréquence prescrite)
- faites des pauses entre chaque exercice
- n'oubliez pas que ces exercices sont aussi l'occasion de vous détendre – ils ne doivent pas être vécus comme une obligation.



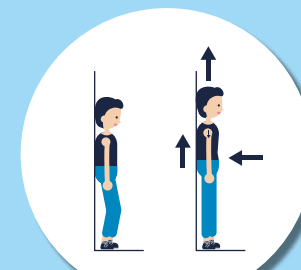
LES EXERCICES



ACCROUISSEMENTS

POSITION : vos pieds sont écartés pour consolider votre stabilité et vos talons au sol pour assurer l'équilibre.

MOUVEMENT : inspirez en ayant les épaules relâchées puis descendez tranquillement le bassin en fléchissant les jambes et en soufflant tout doucement, vos mains suivent en glissant le long du corps.



AUTOÉTIREMENT

POSITION : debout contre un mur, vos jambes sont légèrement fléchies.

MOUVEMENT : commencez par inspirer puis basculez votre bassin et bloquez-le. À présent, grandissez-vous, baissez vos épaules puis soufflez tout doucement en restant toujours grand (le dos plaqué contre le mur) puis relâchez.



TRAVAIL DES ABDOMINAUX

POSITION : vous êtes assis face à une table. Vos avant-bras reposent sur la table. Le dos est droit et verrouillé.

MOUVEMENT : inspirez puis décollez les pieds du sol et appuyez les avant-bras sur la table, tout en étant grand et en soufflant.

RÉSEAUX DE SOUTIEN

La douleur quotidienne peut engendrer une certaine incompréhension de l'entourage et parfois donc un sentiment de solitude. Il n'est effectivement pas toujours aisé de faire comprendre ses souffrances à ses proches, ce qui peut accentuer encore le sentiment de désarroi d'un patient. La parole devient alors une thérapie comme une autre. Pouvoir échanger sur ses émotions fait partie intégrante d'un processus de guérison.

C'est en partant de ce constat que l'Association Française de Lutte Antirhumatismale, association française reconnue d'utilité publique, s'est constituée pour soutenir les personnes atteintes d'affections des os et des articulations : mal de dos, spondylarthrite, arthrite, ostéoporose, etc. L'AFLAR s'appuie sur une démarche novatrice de concertation et de réflexion commune entre les patients, les associations et les professionnels de santé. Elle s'attache à faire progresser les grands objectifs de la lutte antirhumatismale : améliorer de manière significative l'efficacité des soins ; informer et éduquer sur les pathologies et les dernières avancées scientifiques ; aider les malades à mieux vivre avec leur maladie au quotidien et à s'impliquer activement dans la chaîne de santé ; engager des démarches pour faire progresser la prise en charge sociale, les moyens de prévention et la recherche.

L'AFLAR a mis en place une organisation permettant d'assurer une écoute téléphonique par des patients bénévoles. « Allo Rhumatismes » est à disposition du public au N° AZUR 0810 42 02 42 (appel au tarif local) afin de répondre au mieux aux questions ou attentes d'information. Consultez : www.aflar.org



• REPORTAGES



VOS TÉMOIGNAGES

SUR L'EFFICACITÉ DE LA MÉDECINE THERMALE

Les cures, c'est encore vous qui en parlez le mieux. Nous avons décidé de donner la parole à deux curistes qui livrent leurs impressions sur leur séjour en cure thermale.

RENCONTRE AVEC MANON, COLLÉGIENNE, EN CURE D'AMAIGRISSEMENT.

Ce sont près de 7 500 enfants qui, chaque année, suivent des soins thermaux. Manon, en cure à l'été 2016, est l'une d'entre eux. Très à l'aise pour répondre à nos questions, elle confie avoir remporté plusieurs prix d'écriture pour son collège où elle avait interrogé notamment des enseignants et le personnel de l'équipe pédagogique. Manon aime les mots. D'ailleurs, écrire des poésies fait partie de ses passe-temps favoris.

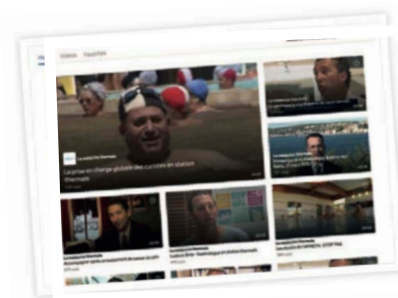
En ce mois de juin, l'adolescente qui habite la Corrèze a terminé les cours pour aller suivre une cure de trois semaines. Pour l'occasion, elle est accompagnée de sa maman. C'est la première fois que Manon suit une cure d'amaigrissement. Les thermes sont un univers qui lui est totalement inconnu. Pourtant, elle y a vite pris ses habitudes et décrit avec précision les soins qui lui sont prodigués. « J'ai trois types de soins : la douche au jet sur certaines zones du corps, massage sous la pluie thermale et l'aérobain » raconte-t-elle avec enthousiasme. Manon apprécie beaucoup le personnel soignant, « ils sont accueillants et bienveillants » glisse-t-elle dans un sourire.

Pour l'aider à maigrir, la cure passe également par une cure de boisson. Le goût de l'eau qu'elle doit boire quotidiennement est particulier. Manon avoue qu'elle ajoute un peu d'entérite dans son verre pour masquer son goût ferreux. Une aubaine pour les enfants qui peuvent boire l'eau plus facilement.

En ce mois de juin, Manon n'a pas croisé beaucoup d'autres enfants de son âge, beaucoup étant encore en classe à cette période. Mais elle a beaucoup parlé avec les adultes. Manon, pleine de vie, aime prendre le temps de discuter avec les personnes plus âgées qui sont présentes à ses côtés à la cure. C'est un moment d'échange privilégié, où ils discutent ensemble sur les soins ou les activités qu'ils pensent suivre dans la journée. Manon se sent entourée et constate qu'elle n'est pas seule à se battre pour retrouver une bonne santé.

« Trois semaines ici, c'est bon pour le moral. Je me rends compte que je ne suis pas la seule en surpoids et nous pouvons tous y arriver. En plus, les équipes sont géniales et nous sommes très bien suivis. On m'écoute, on me donne des conseils et on m'encourage » se réjouit-elle.

Les activités sont variées. Manon est attirée par les cours de zumba et les randonnées douces qui sont organisées par l'Office du Tourisme. « Je me sens bien. Le cadre est magnifique ». Il faut dire qu'ici, on s'occupe de vous et votre santé est la priorité.



Connaissez-vous la chaîne
Dailymotion
de la médecine
thermale ?



Pour découvrir toutes nos
vidéos, flashez ce code !

• REPORTAGES

TÉMOIGNAGE D'ISABELLE, HÔTESSE DE L'AIR, EN CURE THERMES & VEINES POUR SOULAGER LES PERSONNES ATTEINTES D'INSUFFISANCE VEINEUSE SÉVÈRE.

« Dans ma profession, outre le fait de travailler debout, c'est l'environnement de travail en lui-même qui fatigue et abîme nos jambes. Au fil des années, la contention dans les collants devient obligatoire et la pressurisation, c'est vraiment l'ennemi de nos veines.

Dès le début de ma cure, je suis agréablement surprise par la bonne humeur qui règne sur le lieu. Les cures thermales, c'est médical, on ne va pas au spa, on vient pour se soigner. Tout le personnel est très accueillant et sait vite nous mettre à l'aise, humour et accent du sud, sourires et entrain nous accompagnent durant les soins !

Dans une cure thermale pour soigner les jambes lourdes, il existe plusieurs types de soins. Nous commençons par un bain à 35 degrés, avec des hydromassages. Des jets parcourent tout le corps, commençant par les pieds et remontant jusque dans le haut du dos. Dix minutes d'extase ! C'est exactement ce dont j'ai besoin à la fin d'un vol, le rêve pour une hôtesse de l'air ! Tout ça dans l'eau thermale aux vertus reconnues depuis des centaines d'années !

A l'issue des dix premières minutes, le programme change et le bain se transforme en jacuzzi ! Je me détends, je suis si bien. En sortant de là, je suis toute légère et j'apprécie cette sensation dont je ne me souvenais plus ! Direction maintenant le couloir de marche. Il faut participer, une cure thermale, ce n'est pas passif !



Le sol est plein d'aspérités permettant de ne pas glisser et surtout de masser les pieds afin de faire circuler le sang pendant la marche. Puis nous entrons dans une cabine individuelle de pulvérisation des membres inférieurs. Des jets assez puissants viennent nous fouetter les jambes et nous bougeons sur nous-mêmes pour que toute la jambe soit massée. Enfin le dernier soin, c'est le nom le plus barbare de notre protocole : carbogazeux. Je m'imagine quelque chose de très froid, je me vois déjà claquer des dents et souffrir pour retrouver mes jambes de jeune fille. En fait, c'est une baignoire, pas très douloureux ou désagréable. Je m'allonge tandis que le bain se remplit d'eau thermale, un gros tuyau diffuse du CO₂ dans l'eau. Des bulles commencent à se former sur ma peau. Ces bulles de gaz vont recouvrir toute ma peau et vont pénétrer mon

corps pour se déposer sur mes veines, afin de les renforcer et de les stimuler. L'eau est assez fraîche mais le gaz me réchauffe. Lorsque je me relève, je me sens plus légère, le bienfait est immédiat !

L'après-midi, pour découvrir les alentours de la station et développer l'efficacité de la cure, je participe à une activité physique. Nous enfions nos tenues de sport pour un parcours de santé. Des gestes simples pour activer la circulation sanguine, que nous pouvons toutes faire, que l'on soit enceinte, jeune maman, hôtesse de l'air, sportive. Nous rions, nous bougeons, nous nous sentons de mieux en mieux. »

Retrouvez l'intégralité du récit d'Isabelle sur www.flying-mama.com

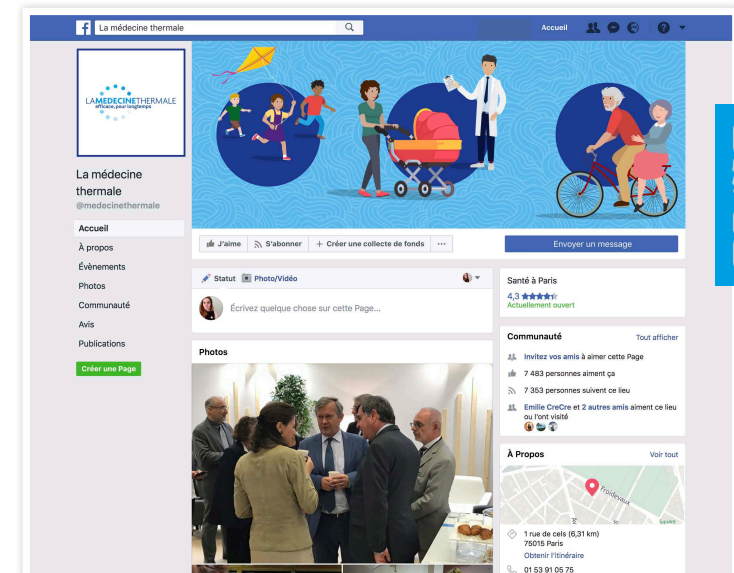
Vous aussi, partagez vos expériences de curiste !

Vous souhaitez vous aussi témoigner et partager les bénéfices de votre passage en cure thermale ?

Contactez-nous via la page Facebook « La médecine thermale ».

Sur cette page, vous pourrez découvrir les témoignages d'autres curistes et suivre toutes les actualités de la médecine thermale et de la recherche thermale.

Rejoignez-nous !





• ON EN PARLE

DES PROPOSITIONS EN CASCADE POUR RÉNOVER LE THERMALISME

Le rapport d'information sur l'évaluation du soutien public au thermalisme a été présenté au début de l'été 2016 par les députés rapporteurs, Jeanine Dubié et Dominique Dord. Commandée par le comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques (CEC), l'étude fourmille de recommandations. Retour sur trois propositions phares.

Les derniers travaux publics sur le thermalisme dataient de plus de quinze ans et n'étaient guère enthousiasmants. « *Notre rapport fournit l'occasion d'actualiser les travaux conduits dans ce secteur* », se réjouit la députée Jeanine Dubié. Les 21 propositions qu'il contient tombent à

point nommé alors que le renouvellement de la convention liant le thermalisme et l'Assurance Maladie est prévu pour 2017. Voici quelques recommandations qui pourraient changer le quotidien des curistes.

UN MOIS MAXIMUM POUR PRENDRE EN CHARGE LES CURES PAR L'ASSURANCE MALADIE

Il n'est pas rare qu'un patient doive annuler sa cure faute d'avoir reçu l'accord de prise en charge par sa caisse d'Assurance Maladie dans les délais. En effet, l'assuré a l'obligation de présenter ce document avant le début effectif des soins thermaux. Le rapport affirme que dans la majorité des cas, la prise en charge est un acte administratif qui « *consiste essentiellement à*

vérifier que l'assuré respecte la fréquence d'une cure par an et que ses ressources sont inférieures au plafond opposable pour la prise en charge de ses frais ». Dans cette situation, l'instauration d'un délai maximal d'un mois pour la prise en charge administrative des cures permettrait aux curistes de mieux organiser leur cure sans pour autant surcharger l'Assurance Maladie.

INCLURE LES CURES THERMALES DANS LE PANIER DE SOINS MINIMAL PRIS EN CHARGE PAR LES MUTUELLES OBLIGATOIRES

En n'incluant pas les cures dans le panier de soins minimal dont la prise en charge doit être garantie par les mutuelles souscrites par les employeurs pour leurs salariés, les pouvoirs publics n'ont pas donné au thermalisme la place qui lui revient dans notre système de soins. Pourtant, certaines mutuelles n'ont pas hésité à inclure spontanément les soins thermaux dans leurs prises en charge. Si cette initiative confirme la prise de conscience de l'efficacité

des cures, elle crée aussi des inégalités. « *Il serait inéquitable que certains salariés subissent le choix minoritaire de leurs employeurs et se voient contraints de prendre en charge le ticket modérateur ou de renoncer à leur cure* », dénoncent les rapporteurs qui appellent de leurs vœux la généralisation de l'intégration des cures dans le panier de soins minimal des complémentaires santé.

• ON EN PARLE



ADAPTER LES MODALITÉS DE LA CURE AUX CONTRAINTES DE LA SOCIÉTÉ

« Le secteur du thermalisme doit s'interroger sur l'adaptation des modalités de suivi des cures aux contraintes de la société ». Le constat, signé des rapporteurs, est nourri d'exemples. Parmi eux : les difficultés rencontrées par le thermalisme réservé aux enfants qui imposent de repenser le système actuel. En proposant notamment de fractionner les cures des plus jeunes et de créer un système de familles d'accueil dans les stations, les députés Jeanine Dubié et Dominique Dord

donnent des outils pour inverser la tendance actuelle de fréquentation des établissements thermaux par les enfants. Du côté des adultes aussi, une adaptation des modalités des cures serait bénéfique. L'idée étant d'introduire plus de souplesse, en expérimentant par exemple les cures fractionnées pour certaines pathologies ou en développant les modalités permettraient sans doute d'ouvrir l'accès aux soins à de nouveaux curistes.

• LE CNETH RÉPOND À VOS QUESTIONS

JULIE 39 ans

« Mon fils est âgé de 8 ans et souffre d'eczéma. Est-il possible de l'emmener en cure à son âge ? »

Bonjour Julie,
La prise en charge des enfants peut commencer très tôt, dès l'âge de 3 mois dans certaines pathologies. Conciliant soins et éducation à la santé, la cure thermale pour enfant est adaptée jusqu'à 17 ans. Dès que l'enfant se sent autonome, il peut suivre son parcours de soin individuellement et rejoindre sa famille ensuite.

SANDRA 42 ans

« Quelles sont les qualifications et le rôle de l'agent thermal ? »

Bonjour Sandra,
L'agent thermal a un rôle central au sein d'un établissement thermal. C'est lui qui prend en charge les curistes, les informe, les oriente, les accompagne et leur délivre les soins prescrits par le médecin thermal à l'exception de ceux obligatoirement administrés par des professionnels de santé.
Aussi, nous avons créé une certification professionnelle des agents thermaux pour consolider la formation et reconnaître les compétences qui s'attachent à ce métier. Ce certificat de qualification a été mis au point sur la base d'un cahier des charges élaboré par la CPNE¹ et du Guide des Bonnes Pratiques Thermales. Il se révèle être un outil indispensable à notre profession car il définit avec précision les qualifications de l'agent thermal, les règles qui valideront ces qualifications, et au-delà d'inscrire et donc de reconnaître officiellement ce métier auprès du Ministère du Travail.

DIDIER 67 ans

« Je suis atteint de spondylarthrite ankylosante. Je suis intéressé par la médecine thermale mais je crois savoir qu'on ne peut pas suivre de cure lors d'une poussée inflammatoire... Quelle est la marche à suivre en cas d'annulation du séjour ? »

Bonjour Didier,
En effet, la cure thermale est contre-indiquée lors des poussées inflammatoires. Si vous sentez les symptômes apparaitre, consultez votre médecin qui vous délivrera un certificat médical : envoyez-le le plus rapidement possible à la station thermale auprès de laquelle vous avez effectué une réservation.

Les conditions d'annulation varient d'un établissement à l'autre et certains frais peuvent rester à votre charge. Afin d'éviter toute surprise, renseignez-vous sur les conditions d'annulation avant de réserver votre séjour.

Si la poussée intervient pendant le séjour, un certificat médical vous sera également demandé et vous pourrez être remboursé au prorata des soins effectués.

REJOIGNEZ-NOUS

Vous avez des questions sur le déroulement de votre cure thermale ? Vous souhaitez partager votre expérience de curiste ou simplement être au courant des actualités du CNETH et de la recherche thermale ? Suivez la page de [La Médecine Thermale sur Facebook](#) et rejoignez la communauté !

CONTACT

Posez vos questions en nous écrivant à : CNETH, 1 rue Cels, 75014 Paris ou par email à cneth@medecinethermale.fr
Retrouvez plus d'information sur le site www.medecinethermale.fr

